



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, Le 29 septembre 2008,

Navsa et Eco-systèmes signent un partenariat pour la reprise et le traitement des distributeurs automatiques en fin de vie.

La chambre syndicale Nationale de Vente et Services Automatiques (NAVSA) et Eco-systèmes signent le 2 octobre 2008, une **convention de partenariat** concernant la **reprise et le traitement des distributeurs automatiques en fin de vie**, sur l'ensemble du territoire national. Ces appareils, de nature professionnelle, correspondent à la catégorie 10 du décret concernant les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

La NAVSA, qui fédère, les fabricants et gestionnaires de distributeurs, souhaite proposer à ses adhérents **une solution globale et un dispositif de reprise et de traitement conforme à la réglementation**. Les deux partenaires travailleront ensemble à la conception et à l'élaboration du dispositif.

Ce dispositif sera proposé à tous les adhérents de NAVSA ou à tout autre fabricant ou importateur de distributeurs automatiques qui le souhaite. Chacun d'entre eux pourra signer un contrat avec Eco-systèmes, et conservera la responsabilité de la fin de vie de ses produits comme le prévoit la réglementation liée aux DEEE professionnels.

Chaque producteur pourra bénéficier de **l'expertise d'Eco-systèmes** et de son **expérience acquise pour la filière ménagère**, notamment des dispositifs de notation et de sélection des prestataires, des moyens d'audit et de contrôle de ces prestataires.

Cette convention est le **1^{er} accord global signé par Eco-systèmes pour toute une profession**, dans le domaine des **DEEE professionnels**.

A propos de la chambre syndicale Nationale de Vente et Services Automatiques (NAVSA) :

Elle regroupe : les fabricants de matériels ou assimilés, les fabricants de produits et services ou assimilés et les gestionnaires. Depuis 50 ans, NAVSA défend les intérêts de ses adhérents, les informe, représente la distribution automatique auprès des pouvoirs publics, coordonne les différents corps de métiers au sein de la profession. (www.navsa.fr).

A propos d'Eco-systèmes :

Eco-systèmes est un éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics. C'est une entreprise à but non lucratif créée par 35 producteurs et distributeurs d'appareils électriques et électroniques. Il organise la collecte et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Eco-systèmes travaille avec des partenaires de la collecte, distributeurs et collectivités locales, et un réseau de prestataires de logistique et de traitement. Eco-systèmes agit en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire comme Emmaüs France ou le réseau Envie. Plus de 50 enseignes de la distribution sont partenaires d'Eco-systèmes. (www.eco-systemes.com).